

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 05 JUIN 2015 à 17H30 - CGCT 2121-25

Etaient présents : Tous les membres en exercice

Exceptés : F. DAGONNEAU (Pouvoir), G. BEYT (Pouvoir), D. OCCELLI (Pouvoir) M. CONIL, C. DROGOUL, A. DROGOUL

M. Le Président remercie l'ensemble des conseillers puis passe à l'ordre du jour.

Dans cette réunion, il a été voté les délibérations suivantes :

☞ **N° 030/2015 – Régie Secret de Fabriques**

Cette délibération a été adoptée à la majorité : Pour : 13 contre : 0 abstention : 0

☞ **N° 031/2015 – C.R.E.T.**

Cette délibération a été adoptée à la majorité : Pour : 13 contre : 0 abstention : 0

☞ **N° 032/2015 – Indemnité du Président et Vice-Président**

Cette délibération a été adoptée à la majorité : Pour : 13 contre : 0 abstention : 0

Points Divers :

- **Camping :** un maitre-nageur sera recruté et dirigé directement par les gérants du Camping. La Communauté de Communes n'intervient pas dans cette affaire.
- **Crèche :** à la gare d'Entrevaux pourra être installé un Algeco amélioré pour accueillir les enfants. A la rentrée 2015, nous aurons un peu plus d'éléments concernant le potentiel utilisable.
- **Déchetterie :** les travaux sont terminés. La réception a été effectuée le 01/06/2015 avec une somme de 300,00 € d'excédent. Il a été mis en place une vidéosurveillance avec détecteur de plaques d'immatriculation en extérieur, et de 2 caméras en intérieur, afin de protéger les lieux et le personnel. Le 2^{ème} compacteur a été demandé, mais des travaux doivent être réalisés. Les alarmes ont été mises en place avec D. PARAVICINI, L. GUIBERT, N. LE HAY. Les 3 – 4 – 13 juillet 2015 va avoir lieu le nettoyage des conteneurs, le camion du SMED 06 est en charge de ce nettoyage. Une demande a été faite afin que la mairie d'Entrevaux procède au nettoyage des locaux
- **Projet Alsatis :** la Communauté de Communes Terre de Lumière ne souhaite pas participer à ce projet pour la partie la concernant. Un redimensionnement est à revoir pour ce projet.
- **Assainissement et SPANC :** le rôle sera émis dans une dizaine de jours pour l'assainissement et le MAPA va être lancé pour le SPANC à la mi-juillet.
- **STEP :** lors de la réunion du 15 mai 2015, il a été décidé l'option sans poste de relevage ni dégrilleur, il faut attendre maintenant l'avis du Conseil Général.
- **Scot : le Schéma de Cohérence Territoriale** est à mettre en place d'ici le 1^{er} janvier 2017. Le président explique qu'un périmètre peut se faire sur les 2 intercommunalités en cohérence avec notre bassin de vie, lequel est bien défini dans le document de l'INSEE. Suite à une demande la C.C. Terre de Lumière souhaitant faire un SCOT à l'échelle de nos deux communautés de communes, les conseillers pensent que cela n'a pas de sens. La majorité de nos conseillers (14 sur 16) sont favorables à ce que le SCOT soit fait avec la Communauté de Communes ALPES D'AZUR-CIANS. (copie du document de l'INSEE joint).
Le Président de la C.C. Terre de Lumière doit en discuter avec ses conseillers et nous attendons une réponse.

En ce qui concerne le S.C.O.T, le Président et le Vice-Président, ont rencontré M. Charles-Ange GINESY Président de la Communauté de Communes ALPES D'AZUR, avec M. Jean BALLESTER, Maire d'Annot. Le Président de la CCAA est favorable à l'option d'un SCOT au périmètre des 2 EPCI

Tous les points ayant été traités, la séance s'est terminée à 19H00.

**Le Président :
D. PARAVICINI**



Communauté de Communes
Du Pays d'Entrevaux
Place Charles Parier 04320 Entrevaux
Tél: 0493054147 - Fax: 0493054147
@: contact@paysdentrevaux.org
Siret : 200 018 190 00013

Bassin de vie 2012 de Puget-Théniers (06099)

Nom du bassin de vie 2012 : Puget-Théniers

Code du bassin de vie 2012 : 06099

Nombre de communes composant le bassin de vie 2012 : 48

Composition du bassin de vie 2012 de Puget-Théniers

Communes	Code
Aiglun	06001
Amirat	06002
Annot	04008
Ascros	06005
Auvare	06008
Beuil	06016
Braux	04032
Briançonnet	06024
Castellet-lès-Sausses	04042
Châteauneuf-d'Entraunes	06040
Collongues	06045
La Croix-sur-Roudoule	06051
Daluis	06053
Entraunes	06056
Entrevaux	04076
Le Fugeret	04090
Gars	06063
Guillaumes	06071
Lieuche	06076
Malaussène	06078
Le Mas	06081
Méailles	04115
Les Mujouls	06087
La Penne	06093
Péone	06094
Pierlas	06096
Puget-Rostang	06098
Puget-Théniers	06099
Rigaud	06101
La Rochette	04170
Saint-Antonin	06115
Saint-Auban	06116
Saint-Benoît	04174
Saint-Dalmas-le-Selvage	06119
Saint-Étienne-de-Tinée	06120
Saint-Léger	06124
Saint-Martin-d'Entraunes	06125
Saint-Pierre	04194
Sallagriffon	06131
Sausses	04202
Sauze	06133
Sigale	06135
Thiéry	06139
Touët-sur-Var	06143
Ubraye	04224
Val-de-Chalvagne	04043
Villars-sur-Var	06158
Villeneuve-d'Entraunes	06160